

Février 2022

PAT DE L'ÎLE D'YEU

IDENTITE

Porteur

Comité de développement
l'Agriculture (CDA) de l'Île d'Yeu de

Dates d'entretien

8 avril 2020 et 7 février 2022

Territoire

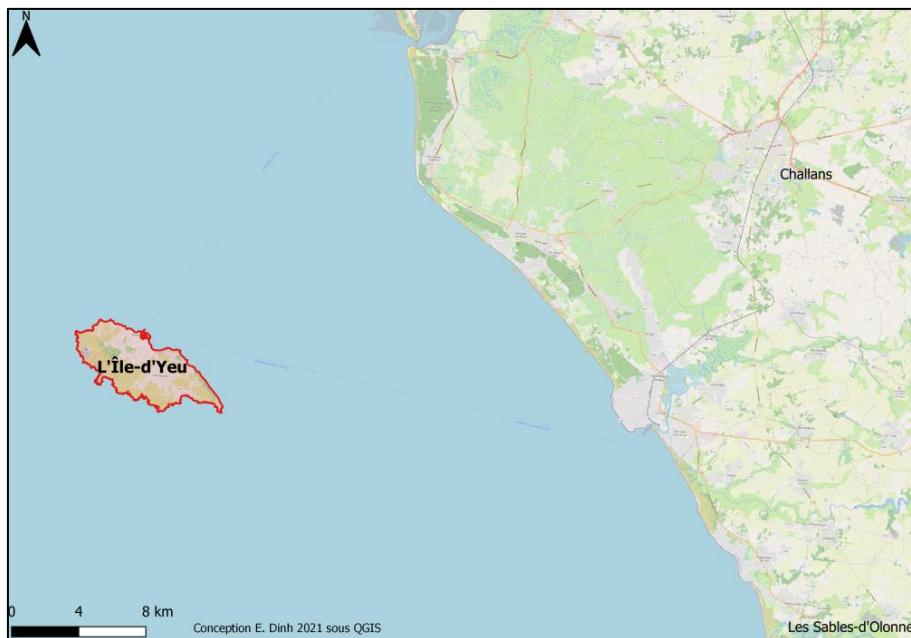
Vendée (85) – Pays de la Loire
1 commune pour 4 771 habitants
0 EPCI

Contact

Arthur Bouyer, chargé de mission du
Comité de développement de
l'Agriculture, Pôle économique

terres.fert.ile@gmail.com

0769779032



L'Île d'Yeu (E. Dinh, 2021)

TYPOLOGIE

PAT agri-alimentaire de transition

Gouvernance multi-acteurs

La typologie des PAT est fondée sur le croisement de la transversalité du projet (prise en compte d'un ou plusieurs secteurs d'action publique¹) et de sa contribution annoncée à la prise en compte de la transition, particulièrement de ses enjeux environnementaux. Elle comprend deux grands types et quatre sous-types : les PAT agri-alimentaires (soit générique, soit de transition), les PAT systémiques (soit générique, soit de transition).

La typologie de la gouvernance distingue quatre grands types de gouvernance : gouvernance interne (élus politiques seul et/ou techniciens seuls), gouvernance agri-alimentaire (cogestion élus/profession agricole : elle est qualifiée de fermée quand elle ne concerne que la chambre d'agriculture, et d'ouverte lorsqu'elle intègre aussi les organisations de l'agriculture paysanne), gouvernance multi-acteurs (présence d'acteurs de plusieurs secteurs d'action).

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Située dans le golfe de Gascogne, dans le département de la Vendée, l'Île d'Yeu est caractérisée par une côte orientale sablonneuse et verdoyante et une côte orientale sauvage et rocheuse. **L'économie locale est dominée par la pêche et le tourisme.** Un important enjeu pour l'île est la **forte saisonnalité**, le nombre d'habitants variant entre 5.000 à l'année et jusqu'à 30.000 en été et la moitié des habitations étant des résidences secondaires.

Le secteur agricole du territoire connaît un déclin à partir de la seconde moitié du XXème siècle, passant de 1.110 hectares de surfaces agricoles utiles (SAU) dans les années 1950 à 230 hectares aujourd'hui. Il est actuellement confronté à des problématiques liées à la **spéculation foncière**, au **morcellement du parcellaire**, à l'indivision des propriétés et au **fort enfrichement des parcelles**. Cet enfrichement soulève plusieurs problèmes corollaires, comme la perte de biodiversité ou l'uniformisation des paysages.

Les Ogiens ont un régime alimentaire spécifique, où la consommation de poisson occupe une place importante. Le développement de l'alimentation locale se heurte à un déficit de l'offre alimentaire par rapport à la demande. En effet, l'île ne compte que **11 exploitations**, qui sont majoritairement de petites structures alternatives, spécialisées en agriculture biologique et pratiquant la vente directe, notamment auprès des touristes. En 2018, un diagnostic réalisé avec le GAB85 révèle que 90 % de l'alimentation des habitants de l'île d'Yeu est importée du continent.

¹ Selon le RnPAT, six secteurs d'action identifiés : économie alimentaire, culturel et gastronomie, nutrition-santé, accessibilité sociale, environnement, urbanisme et aménagement

ACTION PUBLIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE AVANT LE PAT

Les questions agri-alimentaires émergent sur l'île dans les années 2010. En 2011, **le collectif agricole** est créé et commence à porter les questions de promotion de l'agriculture insulaire, de développement de l'alimentation locale et de soutien aux agriculteurs. Composé d'une quarantaine d'adhérents, répartis entre un collège des professions agricoles (production, transformation...) et un collège des consomm'acteurs, il mène plusieurs actions, telles que l'organisation d'une semaine « alternative aux pesticides », des portes ouvertes annuelles pour faire découvrir les exploitations agricoles de l'île à ses habitants, des formations relatives au lien entre santé et agriculture ou encore des jardins partagés.

L'agriculture est également prise en compte dans les **documents de planification**. Ainsi, une révision du PLU permet le passage en zone agricole de 4% à 10% de la surface de l'île et les règles régissant ces zones agricoles sont assouplies, notamment en ce qui concerne la construction de bâtiments.

En 2014, **le projet Terres Fert'île est lancé par un Comité de Développement de l'Agriculture** où se retrouvent élus, agents communaux, le collectif agricole, une association islaise de protection de l'environnement et tous les agriculteurs de l'île. La vocation initiale du projet est la revalorisation agricole des friches de l'île.

L'ELABORATION DU PAT

LA DEMARCHE

Les réflexions autour de l'élaboration d'un PAT sont entamées dans le cadre de la réponse à l'AAP PNA 2017-2018 et s'inscrivent dans la continuité du projet Terres Fert'île. Celui-ci est labellisé par le Ministère en 2018. La même année, un diagnostic de l'offre et de la demande alimentaires de l'île est réalisé par le GAB 85.

Du fait de l'histoire de l'émergence de la question agricole sur le territoire, le PAT a une entrée très agricole.

Le PAT est labellisé niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en 2021.

L'ORGANISATION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE

Le PAT est **porté par le Comité de Développement de l'Agriculture** qui valide les avancées du projet. Le CDA est devenu une association loi 1901 en 2021.

Il s'appuie sur l'expertise de **Terre de Liens Pays de la Loire** et de la **Safer**, avec laquelle la commune de l'Île d'Yeu a signé une convention de préemption de toute cession inappropriée de terrains agricoles.

LA GOUVERNANCE DE L'ELABORATION DU PAT

Elle est de type multi-acteurs.

Instance de pilotage : Le Comité de Développement de l'Agriculture (CDA) joue le rôle de comité de pilotage. Il rassemble le Collectif agricole, la mairie de l'Île d'Yeu, Terre de Liens Pays de la Loire, Yeu demain (association citoyenne environnementale), les agriculteurs de l'Île d'Yeu et la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Terres Islaises.

Il se réunit deux fois par mois en bureau restreint et deux à trois fois par an avec les partenaires financiers (ADEME, DRAAF...) et les porteurs de projet en assemblée générale, rassemblant ainsi une trentaine de personnes.

LA COMMUNICATION

Catégorie non renseignée

LE FINANCEMENT

Le PAT a bénéficié du soutien financier du **conseil régional Pays de la Loire**, dans le cadre de l'AAP Economie circulaire, complété par une **dotation de la DRAAF et de l'ADEME** (lauréat PNA 2018) et de l'**autofinancement** de la commune de l'Île d'Yeu.

PAT est lauréat des financements du Plan France Relance en 2021.

LE PAT

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le PAT aspire à développer l'agriculture insulaire pour relocaliser la production et la consommation alimentaire sur l'île d'Yeu et se fixe pour cela 4 objectifs (présentation de Terres Fert'île de juillet 2019) :

1. Accompagner l'accès au foncier et bâti agricole et en pérenniser l'usage
2. Défricher et remettre les parcelles en valeur
3. Soutenir les agriculteurs présents et l'installation de porteurs de projets agricoles
4. Développer les débouchés locaux (circuits-courts)
5. Renforcer l'autonomie des exploitations agricoles en terme de gestion de l'eau
6. Anticiper les évolutions dues au changement climatique

LE PROGRAMME D' ACTIONS

- Accompagner l'accès au foncier et bâti agricole et en pérenniser l'usage
- Diagnostic initial du territoire
- Défrichage et gestion post-défrichage

- Restauration du réseau hydrologique
- Développer des systèmes de récupération des eaux pluviales pour les agriculteurs
- Inventaire et entretien des mares
- Etudes pour affiner le diagnostic sur la gestion de l'eau : travail avec les écoles UniLaSalle et l'ISTOM
- Soutien aux agriculteurs installés et aux porteurs de projets agricoles
- Création d'une SCCI
- Développement des circuits courts
- Communication et dynamisme local
- Recherche de financements
- Favoriser la transversalité des actions sur le territoire et le partage d'expérience
- Préparation et analyses des sols pour un projet de ferme en régie municipale

LA MISE EN ŒUVRE

L'EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Non renseignée

LES ACTIONS EN COURS OU REALISEES

Plusieurs actions sont menées depuis 2014 :

- Accompagnement à **l'installation d'agriculteurs**
- Programme de **6 ateliers « Cuisiner durable »** avec le service environnement de la commune et le CCAS, portant sur différentes thématiques : circuits courts, agriculture biologique, recettes anti-gaspillage, cuisiner pour les enfants...
- **Formations des cuisiniers en restauration collective** sur les modes de cuisson douce.
- **Projet « Au fîle de l'eau »** pour permettre aux exploitations agricoles d'être autonome en terme de gestion de l'eau.
- **Projet de ferme en régie municipale** afin de pouvoir fournir des fruits et légumes frais et locaux à la restauration collective de l'île (établissements scolaires et EHPAD). La ferme proposera sûrement à terme une production diversifiée, et pourquoi pas bio et fournira en partie les deux cuisines centrales.

L'EVALUATION

Dans le cadre de chaque partenariat financier, des indicateurs sont utilisés pour évaluer comment cela s'est passé. Un nouveau cycle de conventions et de financements va commencer en 2022.

ARTICULATION DU PAT

AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS DE POLITIQUE PUBLIQUE

Le PAT s'articule avec d'autres démarches engagées sur le territoire, notamment celles liées à la protection de l'environnement (Natura 2000, Espace Naturels Sensibles, Charte pour une île sans pesticides, etc.). Ainsi, le travail réalisé en zone agricole sur les friches a été complémentaire aux **actions du Conseil Départemental de Vendée**, qui gère de nombreuses parcelles en zones naturelles, et un groupe de travail a été mis en place pour faciliter les échanges.

De plus, le projet Terres Fert'île est **l'une des actions du Contrat de Transition Ecologique (CTE)**, qui impose notamment aux porteurs de projet d'installation d'être certifié bio, et s'inscrit aussi dans le **Contrat Local de Santé** du territoire (ateliers « Cuisiner Durable »).

Dans le cadre de l'élaboration du **PCAET**, l'initiative communale d'implication citoyenne Ile en Transition a vu le jour et son groupe « Energie » est en lien avec le PAT.

COOPERATION INTERTERRITORIALE

L'île d'Yeu fait partie du **Réseau Agricole des Iles Atlantiques (RAIA)** qui élabore un rapport relatif aux conséquences de la crise sanitaire sur l'alimentation dans les îles.

ENSEIGNEMENTS

BENEFICES ET REUSSITES

- Importante implication de la commune qui met à disposition du projet Terres Fert'Île locaux et outils

DIFFICULTES ET FREINS

- Filières de pêche trop grosses et déjà structurées pour être intégrées dans le PAT
- Une pression foncière forte, des parcelles morcelées et un phénomène de spéculation favorisant les terrains en friche
- Des contraintes réglementaires dues à la loi Littoral
- Le changement climatique entraîne des phénomènes de pluviométrie concentrés l'hiver et un temps sec en été

COMMENTAIRES ONPAT

PAT insulaire de référence avec celui de Belle-Île et expérience de démarche citoyenne.

POUR ALLER PLUS LOIN...

PAT de l'Île d'Yeu : https://terres.islaises.fr/wp-content/uploads/2019/11/PAT-de-l-ile-dYEU_22-08-2019_VF.pdf



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

